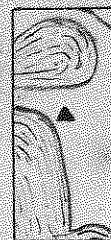


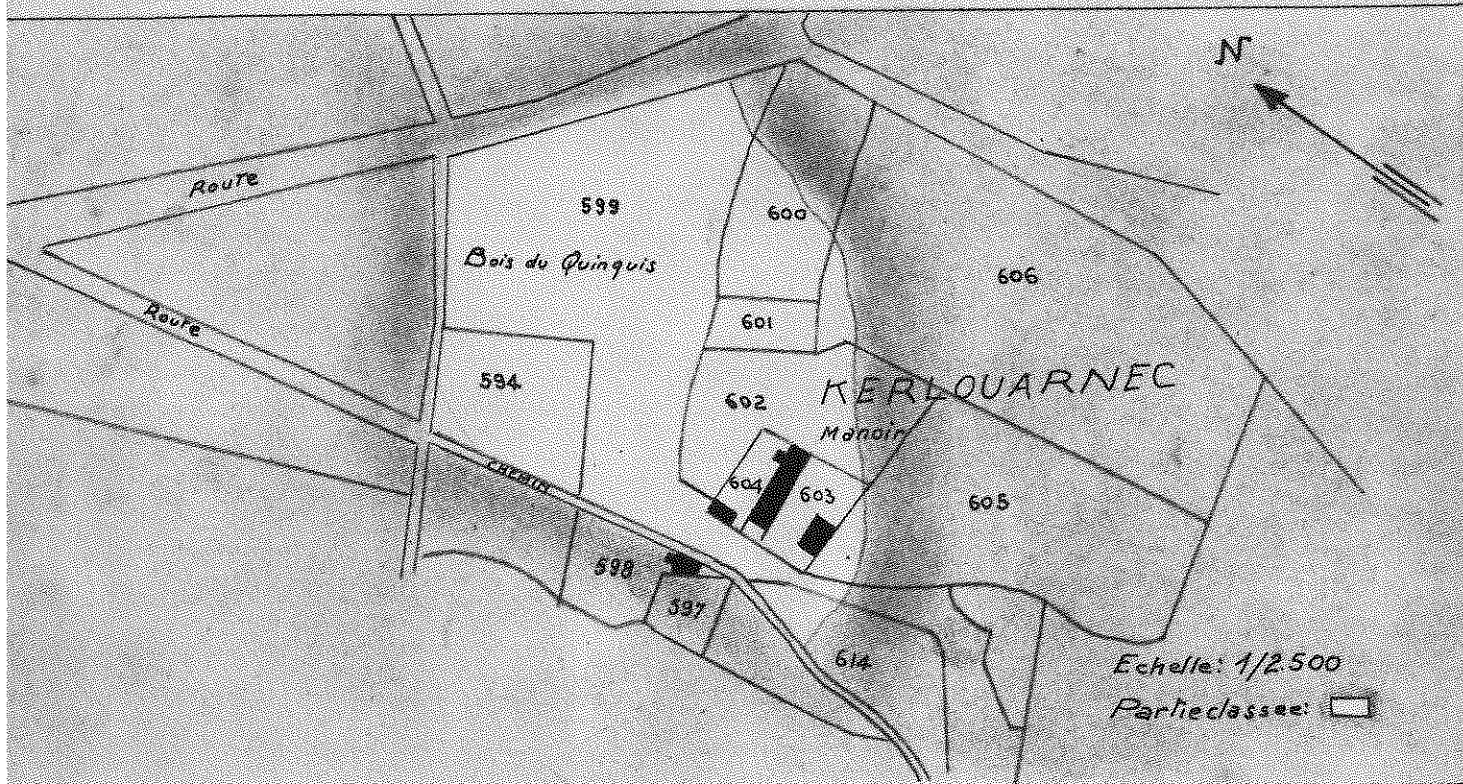
## MANOIR DE KERLOUARNEC

COMMUNE : PLOARE  
 CANTON : DOUARNENEZ  
 ARRONDISSEMENT : QUIMPER



CARTE  
 MICHELIN  
 N° 58  
 PLI : 14

ASSEMENT

ARRÊTE DU 4 MAI 1943

L'ensemble formé par le manoir de Kerlouarnec en Ploaré (Finistère) et par son parc, comprenant les parcelles cadastrales n° 594p. 599p. 600p. 601. 602p. 603. 604. 605p. 614p. section B, est classé parmi les sites et monuments naturels de caractère artistique, historique, scientifique, légendaire ou pittoresque. En ce qui concerne les immeubles bâtis, la mesure s'applique aux façades, élévations et toitures.

signé: L. HAUTEBOEUR

Pour copie conforme,  
 Le Chef du bureau des  
 monuments historiques  
 et des sites :